

outré-mer de 1942 à 1946, participant en tant qu'élève-officier du North Shore New Brunswick Infantry Regiment au débarquement de Normandie. Sa carrière militaire ne s'est pas arrêtée là. Il a gravi les échelons et terminé colonel et commandant de district de la milice de Terre-Neuve.

C'est alors que le sénateur Marshall s'est intéressé à la Chambre des communes. En 1968, il a réussi à se faire élire député dans la circonscription de Humber—Saint-Georges—Sainte-Barbe, qui l'a réélu en 1972 et 1974. On m'a fait remarquer qu'il avait obtenu l'investiture conservatrice avec une voix de majorité seulement en 1968, mais il a rapidement amélioré son score. Il s'est rapidement distingué par son travail acharné en tant que député. Il travaillait fort pour ses électeurs sur la question des pêches, toujours d'actualité. Étant lui-même ancien combattant, il se dévouait aussi pour les anciens combattants des quatre coins du Canada.

• (1410)

En mars 1978, Jack Marshall reçoit un appel du premier ministre Trudeau lui annonçant sa nomination au Sénat. Dans les hommages au sénateur Muir, il y a quelques jours, nous avons mentionné à quel point le premier ministre avait été bien inspiré de le nommer sénateur. La même chose est certainement vraie pour Jack Marshall. À l'époque, il avait déclaré à la presse:

C'est un poste qui me convient à merveille. Je pourrai continuer mon oeuvre à la défense de Terre-Neuve.

C'est ce qu'il a fait, et comment! En discutant avec les Terre-Neuviens qui savent combien il s'est dévoué pour eux, j'ai entendu des commentaires d'appréciation unanimes sur le sénateur Marshall, et sur ce qu'il a fait pour la région qu'il représentait. Il y a autre chose qui mérite d'être souligné au sujet de Jack. Il a toujours collaboré étroitement avec les députés et mis de côté les considérations partisans pour mieux défendre les intérêts de ses gens, parfois même au point de gêner son parti.

Je parlais justement à l'un de ses compatriotes, ce matin, un jeune député vigoureux qui a succédé à Jack dans la circonscription de Humber—Saint-Georges—Sainte-Barbe, l'honorable Brian Tobin, actuel ministre des Pêches. M. Tobin s'appretait à écrire une lettre à Jack, et je lui ai demandé si je pouvais emprunter certaines de ses réflexions, puisqu'il est en contact étroit avec lui depuis des années. Brian commence ainsi sa lettre:

Depuis mon premier discours, prononcé au cours de ma première campagne électorale, en 1980, j'ai toujours dit que je voulais suivre les traces de Jack Marshall.

Brian m'a raconté que, lorsqu'il a entrepris sa campagne électorale, il était considéré comme un jeune freluquet et il s'inquiétait à la pensée que personne ne le connaissait. Il n'avait que 25 ans, il était inconnu et il craignait qu'on lui demande: «Qui êtes-vous? Qu'est-ce que vous faites ici?» Brian a décidé de répondre: «Je suis ici parce que je veux faire, pour cette circonscription, ce que Jack Marshall a fait pour elle. Je veux aider les pêcheurs. Je veux aider les travailleurs. Je veux suivre l'exemple de Jack.» Bien entendu, Jack était au premier rang, quelque peu gêné alors que son propre candidat, assis sur la scène, écoutait Brian chanter les louanges de l'ancien député, le tout empreint de la plus grande sincérité.

M. Tobin désire que cette Chambre sache que Jack a toujours été un défenseur loyal, efficace et convaincant du Canada, de Terre-Neuve et du Labrador. Il dit se faire le porte-parole de

chacun de ses électeurs de l'ouest de Terre-Neuve lorsqu'il affirme que, pour ce qui est du travail et du dévouement, Jack est sans pareil. Il ajoute qu'il connaît bien Jack et qu'à son avis, il est irremplaçable. Il lui offre tous ses vœux pour une retraite des plus heureuses.

Comme nous le savons, le sénateur Marshall a été un membre très actif de nombreux comités de cette chambre, notamment le comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, bien entendu le comité sénatorial permanent des pêches, le comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, le comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le sous-comité de la sécurité et de la défense nationale du comité sénatorial permanent des affaires étrangères, le comité mixte spécial sur la Constitution, et le comité sénatorial spécial sur la santé, le bien-être et la science; mais il s'est fait plus particulièrement remarquer pour sa ténacité à la présidence du sous-comité des affaires des anciens combattants, qui a récemment publié un rapport déposé en cette chambre par le sénateur Graham sous le titre «Fidèles à la parole donnée: d'hier à demain»; ce dernier indique la voie que devrait suivre à l'avenir le ministère des Anciens combattants.

Nous associons également Jack Marshall au combat mené pour que soit reconnue à sa juste valeur la contribution des hommes et des femmes de la marine marchande du Canada qui ont servi avec tant de courage pendant les deux guerres mondiales, acheminant passagers, ravitaillement et matériel vers l'Europe, sous la menace constante des avions, des sous-marins et des mines de l'ennemi. Le 11 novembre, les efforts du sénateur Marshall ont été couronnés de succès et un Livre du Souvenir honorant les marins marchands du Canada a été ouvert dans la chapelle de la Tour de la paix, ici même au Parlement.

Il amené un autre combat en faveur des anciens combattants, les oubliés de la guerre de Corée. Il n'a eu de cesse qu'on leur accorde la reconnaissance qui leur était due, ce qui fut fait sous la forme d'une médaille qui leur fut remise il y a quelques années à peine, trop longtemps après la cessation des hostilités. Je suis heureuse d'avoir été du nombre de ceux qui ont appuyé le sénateur Marshall dans cette campagne.

Honorables sénateurs, il n'existe pas assez de médailles, de titres, de récompenses, de citations ou d'hommages pour exprimer le respect, la gratitude et l'affection qu'inspire le sénateur Marshall à tous les anciens combattants, marins marchands et pêcheurs du Canada, ainsi qu'aux gens de sa région et aux Canadiens en général en raison de tout ce qu'il a fait. Comme Brian Tobin l'a déclaré avec raison, le remplacer constituera un défi de taille. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en accomplissant du bon travail, il a donné à tous, et surtout à nous, les parlementaires, le meilleur exemple du représentant des Canadiens. Il a illustré parfaitement pourquoi nous sommes ici.

Au nom de mes collègues au Sénat, j'offre les meilleurs vœux qui soient à Jack et à sa famille, au moment où il s'engage dans une nouvelle vie loin du Parlement. Calvin Coolidge a déjà déclaré:

Le pays qui oublie ses défenseurs tombera lui-même dans l'oubli.

Le sénateur Marshall a fait tout ce qu'il a pu pour garantir que les sénateurs, voire tous les parlementaires, n'oublient jamais les anciens combattants et nous savons que nous poursuivrons toujours sa croisade. Sénateur Jack, nous nous souviendrons de vous.